

Fiche de poste**Cerema – Direction Territoriale Île de France****Chef de l'unité Sécurité des Déplacements****Missions (raison d'être du poste) :**

Le chef d'unité pilote l'activité technique de l'unité Sécurité des Déplacements au sein du département Mobilité du Cerema Ile-de-France. Il assure également le management de proximité des agents de son unité.

Catégorie d'emploi : A TECHNIQUE

Localisation : Saint Mandé (94)

Environnement du poste – Contexte et description du service :

Le Cerema est l'établissement public de référence pour développer et capitaliser l'expertise publique en matière d'aménagement, de cohésion territoriale et de transition écologique et énergétique.

Il propose une expertise unique dans les domaines de la mobilité, des infrastructures de transport, de l'urbanisme et de la construction, de la préservation des ressources, de la prévention des risques, de la sécurité routière et maritime et de la capacité à intégrer ces différentes compétences dans la construction de projets territoriaux.

Centre de ressources et d'expertises scientifiques et techniques pluridisciplinaires, il apporte son concours à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques, tant au niveau national que local.

Il intervient en appui direct auprès des services de l'État, des collectivités et des entreprises (pré-AMO, AMO, missions opérationnelles spécifiques...). Il développe, expérimente et diffuse des solutions innovantes.

Fort de plus de 2800 agents sur l'ensemble du territoire métropolitain et d'une connaissance historique des problématiques et contextes locaux, le Cerema est résolument engagé dans le défi du développement durable des territoires, pour élaborer les politiques publiques de demain.

Enjeux et dossiers principaux du poste :

Le Département Mobilité du Cerema IDF se positionne sur :

- le développement, l'évaluation et la qualification de systèmes innovants (capteurs, drones, ...) pour la connaissance de la mobilité, pour la sécurité des déplacements et la gestion optimisée des réseaux de transports ;
- l'accompagnement au développement des systèmes de transports intelligents : normalisation, expérimentation, déploiement..
- les enjeux de sécurité routière, notamment pour les usagers les plus vulnérables (modes actifs et deux roues motorisés) ;
- l'insertion urbaine et la cohabitation des différents modes de transport (tramways, bus à haut niveau de service, aménagements cyclables, nouveaux engins de mobilité), ainsi que le développement de l'intermodalité ;

- les enjeux liés aux nouveaux services de mobilité (covoiturage, électromobilité, véhicules connectés et autonomes), au développement des « modes actifs » et des transports intelligents.

L'unité Sécurité des Déplacements assure, au sein du département Mobilité, la fonction de bureau d'études dans le domaine de la sécurité des déplacements et du partage de la voirie. Elle réalise notamment :

- des diagnostics de sécurité des itinéraires pour les gestionnaires de voiries (DIRIF, etc.) ;
- des analyses globales à l'échelle d'un territoire ou d'un réseau (études thématiques, DGO, enjeux SURE...) contribuant à l'élaboration des politiques de déplacements, d'aménagements, de mise en accessibilité et d'amélioration de la sécurité routière ;
- des évaluations d'aménagements, d'expérimentation ou de politiques publiques, et notamment leur impact sur la sécurité, les comportements et les déplacements ;
- des études pour le développement des modes actifs et des nouvelles formes de mobilités ;

Elle participe également dans ces domaines aux travaux méthodologiques des directions techniques du CEREMA, à l'animation de réseaux régionaux (Cotita, Une Voirie pour Tous, etc.) et à la diffusion des connaissances (journées d'information, formations, guides techniques).

L'unité est composée à ce jour de 7 agents : 5A, 2B

Activités principales du poste :

Au titre de ses fonctions de chef d'unité, le titulaire du poste assure les activités suivantes :

- Pilotage des études techniques et de l'activité de l'unité,
- des personnels de l'unité
- Gestion des moyens de l'unité et des objectifs budgétaires
- Application et surveillance du système qualité au sein de l'unité
- Responsabilité des affaires, du suivi de la production, de la facturation dans SIGMA
- Responsabilité de la programmation des activités de l'unité en lien avec les moyens humains disponibles
- Développement des relations avec les collectivités territoriales dans les domaines d'intervention de l'unité
- Suivi des actions et engagements de l'unité, et notamment les engagements en terme de délais
- Organisation de la formation des agents de l'unité, qualification des nouveaux agents
- Transmission des connaissances et produits à l'extérieur

Management :

Exercé dans le poste	Positionnement dans la structure
Encadrement des agents de l'unité	Placé sous l'autorité du Directeur du Département Mobilité

Relations internes et externes :

Ses fonctions l'amènent à des relations régulières avec différents services de la DRIEA d'Ile de France (sécurité et circulation routière, maîtrise d'ouvrage, exploitation routière, services d'ingénierie routière), les directions départementales interministérielles en charge de la sécurité routière en grande couronne, les directions techniques du CEREMA, les organismes de recherche (IFSTTAR, etc.), les Directions d'Administration Centrale (DSR, DGITM) et les collectivités locales.

Au sein de la direction territoriale Ile de France, les principales collaborations attendues concernent :

- les autres unités du département Mobilité, pour les travaux impliquant des recueils de données de circulation, les thématiques liées aux équipements de contrôle-sanction, les travaux transversaux relatifs aux voies dédiées sur VRU, etc. ;

- le département Ville Durable, pour la prise en compte des modes doux et de l'accessibilité dans les études transversales relatives notamment aux écoquartiers.

Compétences nécessaires et/ou à développer :

Compétences techniques	Connaissances des principaux domaines techniques traités par l'unité Connaissances en sécurité routière et si possible en conception routière Maîtrise des principaux logiciels bureautiques
Compétences transversales	Qualités rédactionnelles et de synthèse, permis B
Compétences relationnelles	Aptitude au management et à la conduite d'équipe
Modes d'acquisition	Formations externes

Profils recherchés, antériorité éventuellement nécessaire:

Ingénieur expérimenté et compétent dans le domaine de la sécurité des déplacements et du partage de la voirie et en management.

Conditions de travail :

Matérielles	Horaires et saisonnalités	Conditions particulières
Bureau seul	Horaires variables	Déplacements en Ile de France et occasionnellement hors IdF

Contacts :

Frédéric FABRE, Directeur du département Mobilité

Tel : 01 34 82 12 84

messagerie : frederic.fabre@cerema.fr (à privilégier pour la prise de contact)

Antoine SAINTON, Adjoint au Directeur du département Mobilité

Tel : 01 34 82 13 18

messagerie : antoine.sainton@cerema.fr (à privilégier pour la prise de contact)